

L'avenue Pierre Auguste Roiret

Une large et récente avenue, qui porte le nom de Pierre Auguste Roiret, dessert le parc d'activité des Tourrais. Au moment où la 3ème partie de cette zone artisanale s'aménage, il semble intéressant de parler de Pierre Auguste Roiret qui fut maire de Craponne de 1945 à 1971.



Pierre-Auguste ROIRET Maire de Craponne 1945 - 1971
© Photographies et illustrations des archives du Groupe de Recherche et d'Etude de l'Histoire de Craponne.

Né en 1886 à Noiretable dans la Loire, il devient, en 1910, ingénieur de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne et se marie avec Melle Marguerite Jouannot avec qui il aura cinq enfants.

De 1911 à 1919, M. Roiret travaille dans le nord à Aniche près de Douai comme ingénieur d'exploitation de fond de mine. En octobre 1919, la famille Roiret s'installe à Lyon pour exploiter le fonds d'électricité, situé 32 avenue Berthelot, que M. Roiret avait acheté.

L'entreprise est chargée, en 1920, des premières illuminations du 8 décembre à Lyon. Le petit magasin bientôt trop exigu et l'entreprise s'installe, en 1925, à Lyon dans le 2ème.

Pendant la 2ème guerre mondiale, la famille Roiret vient se mettre à l'abri dans la propriété de « l'Indiana » à Craponne, achetée en 1937.

En 1941, M. Roiret est désigné au conseil municipal de Craponne.

En 1945, il est élu maire, son mandat sera reconduit en 1947, 1953, 1959 et 1965.





La propriété « L'Indiana »
© Photographies et illustrations des archives du Groupe de Recherche et d'Étude de l'Histoire de Craponne.

Craponne lui doit de nombreuses réalisations :

- le stade Neveu (1950),
- la place Andrée-Marie Perrin (1953) La Poste (1955),
- le centre médico-social (1957) et le jardin public,
- l'éclairage public et le restaurant scolaire (1965),
- la rue Centrale (1970) - l'ancienne voie OTL (voie de chemin de fer) ayant été cédée à la Commune pour le franc symbolique en 1955.

C'est encore M. Roiret qui a fait entrer Craponne, en 1969, dans la Communauté Urbaine de Lyon.

M. Roiret, par ses compétences, ses qualités de cœur, a permis à Craponne d'être nommée



MAIRIE DE CRAPONNE

1 place Charles de Gaulle
BP 14 - 69290 Craponne

HORAIRES :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
8h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Mercredi et Samedi :
8h30 > 12h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser